

CSL Conseil

- Recherche et sélection de cadres et de dirigeants -

CONTEXTE GENERAL

LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE PARIS (PEP)

La province ecclésiastique de Paris est une circonscription administrative de l’Église catholique en France. Elle regroupe plusieurs diocèses (ou évêchés) autour de l’archidiocèse métropolitain de Paris, qui en est le centre et le siège principal.

Depuis la réforme de 2002, la province ecclésiastique de Paris comprend 8 diocèses :

1. Archidiocèse de Paris (métropolitain)
2. Diocèse de Créteil (Val-de-Marne)
3. Diocèse d’Évry-Corbeil-Essonnes (Essonne)
4. Diocèse de Meaux (Seine-et-Marne)
5. Diocèse de Nanterre (Hauts-de-Seine)
6. Diocèse de Pontoise (Val-d’Oise)
7. Diocèse de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)
8. Diocèse de Versailles (Yvelines)

Ces huit diocèses couvrent l’ensemble de la région Île-de-France. A ces diocèses se rajoutent d’autres entités comme le diocèse aux armées, la prélature de l’Opus Dei ou les diocèses d’Outre-Mer.

Son Siège est la cathédrale Notre-Dame de Paris avec, comme Archevêque métropolitain, depuis 2022, Mgr Laurent Ulrich (nommé par le pape François).

L’archevêque de Paris a un rôle de coordination, mais chaque évêque reste pleinement responsable de son diocèse.

La province ecclésiastique permet :

- La collaboration pastorale entre les diocèses (catéchèse, liturgie, formation du clergé, œuvres caritatives, pèlerinage du FRAT, etc.)
- La concertation entre évêques sur les questions d’intérêt régional.
- Une coordination dans les relations avec les autorités civiles régionales.
- la collaboration sur des questions d’ordre économique, juridique et RH (Assurances, systèmes d’information et contrats communs).

Elle intègre des Institutions associées

- Conseil provincial qui réunit les évêques de la province sous la présidence du métropolitain.

- Officialité de Paris et Versailles : instance judiciaire ecclésiastique compétente pour plusieurs diocèses franciliens.
- Œuvres des vocations.
- Les chantiers du Cardinal.
- Mission étudiante catholique d'Ile de France
- Service des communautés étrangères et des prêtres étudiants étrangers.

C'est dans ce cadre, qu'à l'initiatives des économies diocésaines de la Province et validé par les Evêques, nous recherchons, pour une mission longue, une ou un Chef de Projet Création d'un Centre de Services Partagés et Mutualisation au sein de la Province Ecclésiastique de Paris.

Il s'agit d'une création de mission.

POSTE ET PROFIL

Chef de Projet Création d'un Centre de Services Partagés et Mutualisation (H/F)

RATTACHEMENT

Il ou elle rapporte aux 8 économies des diocèses d'Ile-de-France, avec une implication particulière des économies du diocèse de Nanterre et de Paris. Il ou elle sera en lien avec Mgr Nahmias (Evêque de Meaux), évêque référent pour la coordination des économies de la PEP.

La mission concerne essentiellement les 8 diocèses correspondant aux 8 départements d'Ile-de-France. Les autres entités qui en font partie (diocèse aux armées, prélature de l'Opus Dei, diocèses d'Outre-Mer...) n'intègreront pas le CSP a priori.

En tant que chef de projet, il travaille, en transverse, avec les ressources internes des diocèses.

MISSION

Préambule :

Aujourd'hui, chaque Diocèse possède son indépendance organisationnelle, avec des particularités en termes de taille, de sociologie et de patrimoine. Chacun possède ses propres procédures, outils et moyens (Système d'information, collecte des fonds, outils comptables, outils de paye et de gestion des RH, outils de gestion de l'immobilier).

Dans un objectif de professionnalisation et de synergie, les évêques ont mandaté, en juin 2024, leurs 8 économies pour travailler à renforcer les mutualisations de leurs champs de compétence.

Après un an de travail préparatoire, en juin dernier, un séminaire de 3 jours fut organisé afin de dégager des projets précis et concrets. Il intégrait les économies, les RRH, les Responsables Ressources, les chargés de l'immobilier et les responsables comptables.

Les sujets sont nombreux et peuvent concerner les aspects finance (collecte des fonds, placements, gestion des dépenses), comptables (ERP et dématérialisation), achats (mutualisation de contrats), RH (logiciel de paye, de gestion mutualisée de compétences), de facility management (contrats mutualisés, sous traitance), immobiliers, juridiques et informatiques.

Dans le cadre de ses travaux communs, la Province Ecclésiastique de Paris a lancé une approche d'entraide et/ ou de mutualisation sur un certain nombre de thématiques. Ce processus ne vient pas modifier l'identité de chaque diocèse. Ses réflexions l'ont conduite à initier un pas de plus pour avancer vers la mise en place d'un Centre de Service Partagés (CSP).

MISSION ET PRINCIPALES RESPONSABILITES

Afin d'avancer concrètement sur ce projet, la mission de ce chef de projet sera de définir les contours de ce CSP aussi bien en termes de périmètre que de pilotage.

En tant que Chef de projet, vos missions principales, en lien avec chacun des diocèses seront de :

- Concevoir et mettre en place un Centre de Services Partagés dédié aux fonctions dévolues aux économats telles que : finances, ressources humaines, ressources économiques, informatique, juridique, immobilier...
- Proposer une démarche de conduite du changement jusqu'à la création du CSP (calendrier, jalons, méthodologie, pilotage, maîtrise des enjeux clés) en s'appuyant sur la participation collaborative des équipes des diocèses
- Structurer les services offerts aux différentes entités diocésaines (paroisses, œuvres, ministères) en veillant à la cohérence avec leur vision et leurs besoins
- Élaborer une gouvernance claire, partagée et efficace du CSP, intégrant transparence, équité et esprit de service
- Définir les processus (notamment de décision et de gestion des priorités), les outils et les indicateurs de performance adaptés à un environnement ecclésial
- Proposer une fiche de poste pour le futur dirigeant du CSP
- Créer des synergies entre les équipes existantes tout en respectant les identités et spécificités locales,
- Accompagner et coordonner les acteurs du changement : responsables locaux, administrateurs, équipes pastorales
- Garantir la qualité et la pérennité du CSP, prendre en compte sa dimension chrétienne et veiller à ordonner aux enjeux pastoraux les services qui seront rendus
- Accompagner la mise en place des initiatives de mutualisation qui ne trouveraient pas leur place dans le CSP (pilotage du changement)
- Assurer le suivi budgétaire, la gestion des ressources et les reportings réguliers
- Assurer un reporting précis et régulier

LOCALISATION

La localisation est dans un des évêchés d'Ile de France, à définir d'un commun accord. De nombreuses réunions auront lieu au diocèse de Paris à côté de Notre Dame et de

nombreux déplacements dans les huit diocèses sont à prévoir. Une disponibilité ponctuelle en soirée est demandée.

CONTRAT

Le poste est une mission temporaire à durée déterminée à temps plein de 2 ans prolongeable à 3 ans.

FORMATION ET EXPERIENCE

De formation supérieure en gestion, organisation ou ingénierie, le/la candidat (e) doit avoir au moins dix ans d'expérience dans une organisation de taille significative.

Il possède un goût pour la gestion de projets.

- Expérience confirmée en matière de gestion de projet
- Expérience réussie en matière de conduite du changement
- Expérience dans la mise en place de CSP, la mutualisation de services ou de projets d'envergure et de complexité comparable
- Connaissance et sensibilité à l'environnement ecclésial et à ses dynamiques propres
- Solides connaissances en matière de direction et gestion des associations
- Capacité à fédérer autour d'une vision commune tout en respectant les diversités locales
- Maîtrise des outils collaboratifs et de gestion (ERP, suite Office, CRM...)
- Bonnes capacités rédactionnelles

Le monde ecclésial ne lui est pas inconnu et il ou elle mesure l'enjeu et l'engagement qui sont ceux d'une responsabilité de ce type.

Il adhère aux valeurs de l'institution et respecte sa doctrine.

PROFIL/PERSONNALITE

Pour réussir dans ce poste, la ou le candidat devra faire preuve des caractéristiques personnelles suivantes :

- un esprit vif, des qualités relationnelles souples, un sens de la diplomatie confirmé et de réelles capacités de persuasion et d'adaptation.
- Une vision stratégique et à la capacité à discerner les enjeux globaux, une bonne compréhension et prise en compte des enjeux politiques.
- Homme ou une femme d'écoute et de dialogue sachant fédérer, entraîner et mobiliser autour d'un projet, sachant proposer, défendre et adapter ses idées et dialoguer avec tous types d'interlocuteurs.
- Un esprit synthétique, une bonne pédagogie et une aisance rédactionnelle.
- Le goût pour la co-construction et la valorisation des compétences collectives
- Une capacité à travailler en équipe et de manière transversale.
- Une connaissance du savoir vivre et du protocole.
- Des qualités d'humilité et de sens du service.